



CCAS

Commune de Cucuron

FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

PERSONNE CONCERNEE PAR LA DEMANDE

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

84160 CUCURON

Tél. :

Portable :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et prénom :

Tél. :

Portable :

Qualité :

COORDONNEES DES INTERVENANTS A VOTRE DOMICILE

Aide à domicile Nom :

Tél. :

Soins infirmiers Nom :

Tél. :

Médecin généraliste Nom :

Tél. :

Autres intervenants Nom :

Tél. :

REMARQUES PARTICULIERES

(Personne Isolée – Handicapée – Bénéficiaire de la Téléassistance)

Date de la demande d'inscription :

Nom et prénom du demandeur :

Personne concernée par l'inscription :

Autre personne : préciser le lien de parenté ou autres

Signature :

EXPLICATION DU REGISTRE NOMINATIF DE VIGILANCE

A quoi sert l'inscription sur le registre de vigilance ?

L'inscription sur le registre de vigilance permet aux autorités et aux services sanitaires et sociaux d'attirer l'attention sur les personnes particulièrement sensibles lors des pandémies COVID-19 et confinements, lors des épisodes de forte chaleur et de canicule.

Lors du déclenchement d'un plan, le CCAS contacte directement par téléphone les personnes ; cela permettra de s'assurer de leur bonne santé, de leur répéter les gestes à adopter dans ce cadre et de signaler aux assistantes sociales toute personne dans une situation de fragilité.

Modalités d'Inscription sur le registre

Qui peut s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées (toute personne bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension d'invalidité du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, reconnu travailleur handicapé)
- Les personnes atteintes d'une grave maladie.

Qui peut faire la demande d'inscription :

- La personne concernée
- Une personne de son entourage (famille, amis, voisins)

L'inscription sur le registre de vigilance est-elle confidentielle et modifiable :

Les renseignements portés sur le registre sont strictement confidentiels. Seules les personnes habilitées y ont accès.

L'ensemble des renseignements donnés par les personnes souhaitant figurer sur ce registre peut être modifié. Les personnes ne souhaitant plus y figurer peuvent en demander leur radiation.